

INFORMATIONS COMMUNALES

 Retrouvez-nous sur notre page Facebook : saint gilles de la neuville
Notre site internet est momentanément en maintenance.

Horaires de tonte

Nous vous rappelons que les activités bruyantes telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.



Élections sénatoriales :

Le 27 septembre 2020, comme tous les 6 ans, nos grands électeurs se rendront à la préfecture de Rouen pour élire nos sénateurs.



COMITÉ DE RÉDACTION

Valérie HUON-DEMARE, Grégory BLONDEL,
Loïc BRACHAIS, Laure VENDRAND

www.saintgillesdelaneuville.fr

Facebook : Mairie St Gilles de la Neuville

CRÉATION ET IMPRESSION

Visuel Concept - 02 35 47 27 48 - Montivilliers - agence@visuel-concept.fr
www.visuel-concept.gt - Impression sur papier 135g/m², FSC.

LE CANETON SAINT GILLES DE LA NEUVILLE



Information
**CORONAVIRUS
COVID-19**

LE POINT SUR LA SITUATION

Avec le déconfinement la vie reprend progressivement et différemment

Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public ainsi que dans les lieux estimés pertinents par les préfets de chaque département, sauf les locaux d'habitation, en fonction de la situation épidémique locale. Ainsi qu'aux abords des écoles, collèges et lycées et aux arrêts et stations desservis.

Tout rassemblement, réunion ou activité à un titre autre que professionnel sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, **mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes, doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de la préfecture ou des sous-préfectures.**

Permanences mairie : uniquement sur RDV, afin de réguler les flux de personnes, avec port du masque obligatoire, du gel hydro alcoolique est à disposition.

Notre vie sociale reprend son cours. Soyons néanmoins vigilants car, avec l'augmentation des occasions de contact, les risques de diffusion du COVID-19 se multiplient.

Le respect par chacun d'entre nous des mesures barrières et de la distanciation physique est important : notre santé individuelle et collective en dépend.

Pourquoi respecter les gestes barrières ?

Porter un masque

Pour éviter les projections de toux qui peuvent être propulsées jusqu'à 50 km/h ! C'est aussi rapide qu'une autruche en pleine course !

Jeter son mouchoir après utilisation

Les microbes peuvent survivre jusqu'à 12h ! C'est autant qu'un vol Paris/Los Angeles.

Respecter la distanciation

Pour éviter les postillons ! Savez vous que le record de propulsion d'un microbe en plein éternuement est d'environ 6 mètres ! C'est plus que la hauteur de 2 étages d'un immeuble !

Se laver les mains

80% des microbes se transmettent par les mains ! Pensez à les laver régulièrement avec du savon ou du gel.

N°55
SEPTEMBRE 2020



Inscriptions Ludisports

Le Ludisports 76 aura lieu à la salle polyvalente de Saint-Gilles de la Neuville :

- tous les mardis de 17h00 à 18h00 pour les enfants scolarisés du CP au CE2.
- tous les jeudis de 17h00 à 18h00 pour les enfants scolarisés du CM1 au CM2.

Au programme cette année : Football, Ygolf, Hand, Badminton, Kinball.

Nous vous rappelons qu'une tenue de sport et des baskets sont indispensables pour une bonne pratique du Ludisports. Le dispositif se déroulera du 14 septembre 2020 au 25 juin 2021.

Inscription à partir du 07 septembre à la Mairie de Saint-Gilles de la Neuville les jeudis de permanences de 17h00 à 19h00.

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription (comprenant l'autorisation parentale pour les enfants),
- Certificat médical,
- Attestation d'assurance responsabilité civile individuelle (accidents scolaires et extrascolaires) au nom de l'enfant,
- Chèque de 25 € à l'ordre du Trésor Public.

Info importante :

inscription possible en cours d'année en fonction des places disponibles

Cindy MARIE
Référente Ludisports 76



Le club des Aînés :

Reprise des réunions le 2^{ème} jeudi d'octobre et Assemblée Générale fin octobre, si les règles sanitaires le permettent.



Association de chasse de Saint-Gilles de la Neuville :

Récupération et recyclage ferraille et électroménager.

L'association de chasse de Saint-Gilles de la Neuville, dans une volonté de rendre service et de faire vivre l'association, se propose de revenir récupérer la ferraille et les appareils électroménager dont vous souhaitez vous débarrasser.

Vous pouvez contacter Hervé DAUMONT au 06 17 70 31 20.



6^{ème} édition du Petit Salon du Lire et des auteurs normands.

Dimanche 11 octobre 2020 de 10h00 à 12h00 et de 14h15 à 18h00 au château de Gromesnil à Saint-Romain de Colbosc.

Le thème cette année est Arsenic et Boudin noir pour les amateurs de littérature policière (romans noirs, B.D., thrillers ...) mais pas que... il y en a pour tous les goûts et toute la famille. (animations, escape game, dédicaces, rencontres avec les auteurs).



Nous organisons notre soirée

annuelle le

30 octobre 2020 sur le thème d'Halloween.

A ce jour, nous sommes dans l'incertitude de savoir si la manifestation sera maintenue mais soyons optimistes et réservons la date.



Place au rangement avant Noël ! L'association Pimpanicaille organise sa 3^{ème} bourse aux jouets (jeux, livres enfants, DVD et jeux vidéos destinés aux enfants)

Samedi 21 novembre 2020 de 9h00 à 17h00,
Salle polyvalente de Saint-Gilles de la Neuville.

L'occasion de donner une seconde vie aux jeux et jouets de vos enfants, d'acheter à moindre coût et de permettre au Père Noël d'être encore plus généreux avec vos petits.

Dépôt des articles :

Vendredi 20 novembre de 17h00 à 20h00 à la salle polyvalente : 30 articles maximum par liste.

Les articles doivent être propres et en bon état de marche.

Vente :

samedi 21 novembre de 9h00 à 17h00.

Récupération des invendus :

Dimanche 22 novembre de 10h00 à 12h30 à la salle polyvalente.

Les invendus non récupérés seront considérés comme dons à l'association Pimpanicaille. L'association conservera 10 % du montant des ventes.

La liste à compléter et le règlement de la bourse sont disponibles sur demande par mail : pimpanicaille76@gmail.com ou sur la page FB de l'association www.facebook.com/pimpanicaille76

Entrée :

1 euro pour les visiteurs (gratuit pour les enfants). Prévoir des sacs pour vos achats.

Renseignements au 06 41 44 19 49, par mail pimpanicaille76@gmail.com ou sur www.facebook.com/pimpanicaille76

